

Commune de Valmeinier

Journal municipal d'information

Juillet 2015 - Numéro 2

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

www.mairie-valmeinier.com
mairie@valmeinier.fr

Edito du Maire

Depuis notre élection, en mars 2014, les activités n'ont pas manqué et cette première année de mandat a été marquée par de nombreuses réalisations dans des domaines très variés : mis en œuvre de l'aménagement des rythmes scolaires, création du site internet de la commune, amélioration du balisage des sentiers autour des villages, achèvement du cheminement piétonnier à 1800, etc...

Toutefois, chez nous, comme dans l'ensemble des collectivités locales les temps sont durs avec la baisse significative des ressources financières. Mais cela ne doit pas nous faire reculer !

Il nous faut faire preuve d'une plus grande maîtrise

et budgétaire et effectuer des choix parfois difficiles. Nous faisons face à cette situation pour redonner à notre commune son dynamisme et réaliser des investissements nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie et à celui des vacanciers que nous recevons. Nous travaillons, n'en doutez pas et nous avançons !

Derrière chaque réalisation il y a un temps de préparation, de réflexion, de discussion, des démarches parfois lourdes, des aléas, des contretemps : c'est un défi permanent avec des résultats pas toujours aussi rapides que nous le souhaiterions.

Le premier semestre de cette année 2015 a été marqué par des avancées importantes : recherche d'un nouveau gestionnaire pour le village de vacances 'Les Angeliers', projet de cession des locaux de l'ancien lycée, avenir de la régie électrique, réalisation du

projet d'aménagement d'entrée de la station à Valmeinier 1800. Aujourd'hui une politique municipale ne se réduit plus à l'échelle de la commune, elle se joue à l'échelon d'un territoire, d'une vallée. Les contours de nos institutions changent, les territoires se modifient et les regroupements sont nécessaires pour aller de l'avant ; cela nous demande encore plus de disponibilité et d'énergie.

En attendant, au seuil de l'été, nous nous attachons à embellir notre commune par le fleurissement, le fauchage, la décoration sur le thème du cyclisme... Nous faisons appel à tous les habitants pour œuvrer dans ce sens et aux bénévoles pour aider l'office du tourisme à mettre en œuvre des animations d'envergure.

Contribuons ensemble à la renommée de notre station.

Nous comptons sur chacun de vous comme vous pouvez compter sur chacun de vos élus.

Votre Maire, Philippe Baudin

L'avenir de notre Régie électrique

La loi 2010-1488 du 7 décembre 2010 relative à la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (dite loi NOME) met fin aux tarifs réglementés d'électricité au 31 décembre 2015. Cela signifie que les abonnés pour lesquels la puissance souscrite est supérieure à 36 Kva (tarifs jaunes et verts) auront la liberté de choisir leur fournisseur. La conséquence de cette libéralisation du marché de l'énergie est que les clients 'grands comptes' de notre Régie électrique pourront rechercher de nouveaux fournisseurs. Par conséquent, la Régie électrique de Valmeinier n'étant pas productrice d'électricité, elle ne pourra se positionner pour répondre à ces appels d'offre et n'assurera donc plus son équilibre financier.

Deux solutions sont alors envisageables :

- Intégrer le syndicat d'électricité Synergie Maurienne qui regroupe les communes de Saint-Michel-de-Maurienne, Orelle et Saint-Martin-la-Porte,
- Intégrer la SAEM Société des REGies de l'Arc (SOREA) qui regroupe un certain nombre de collectivités locales et quelques structures privées.

Dans le premier cas, outre l'apport de l'actif patrimonial de la Régie, les dirigeants de Synergie souhaitaient, par mesure d'équité avec ceux qui ont mis sur pied la structure, disposer également de la totalité de la trésorerie de notre Régie.

Dans le second cas, SOREA nous a proposé de procéder à l'évaluation de notre actif (excepté les biens inaliénables tel que les réseaux) et de calculer notre actionnariat à la SAEM en fonction de cette valorisation. Dans ce cas, la trésorerie de la Régie électrique de Valmeinier demeure à l'échelle locale et reviendra, lors de l'élaboration du budget primitif 2016, dans les caisses de la commune.

Par délibération du 13 avril 2015, le conseil municipal a donc fait le choix d'intégrer la SAEM SOREA. Valmeinier représentera ainsi 5.40 % de son capital et disposera d'un siège à son conseil d'administration.

Permanence des élus :

Les élus assurent tous les lundis de 17 heures à 18 heures une permanence sur rendez-vous. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le secrétariat de mairie : 04.79.56.51.06

A noter...au fil de l'eau :

La FACIM organisera cet été quatre visites sur le thème de l'eau. Renseignements et inscription dans les offices du tourisme.

L'agenda de l'été

Jullet

- . samedi 4 juillet : Trail du Mont Thabor – Nocturne des Mines
- . jeudi 9 juillet : Concert 'Irish kind of'
- . lundi 13 juillet : Bal des pompiers
- . mardi 14 juillet : Concert 'Men on The Hill'
- . dimanche 19 juillet : Cabaret 'Flambée de l'Epau'
- . jeudi 23 juillet : Concert 'Broken Fingaz'
- . du 26 au 31 juillet : 5^{ème} édition du festival de la magie

Août

- . dimanche 2 août : Fête du ski-club
- . mardi 5 août : Pèlerinage à Notre-Dame des Neiges
- . jeudi 6 août : Concert 'Caranouche'
- . dimanche 9 août : Fête patronale
- . mardi 11 août : 2^{ème} édition des 'Montagnards sont là'
- . jeudi 13 août : Concert 'Flambée de l'Epau'
- . vendredi 14 août : Fête de la mi-août - Safari pêche – Concert 'Pop 2 Luxe'
- . dimanche 16 août : Kilomètre vertical
- . jeudi 20 août : Concert 'Pitt Poule'
- . dimanche 23 août : Grimpée cycliste Saint-Michel – Valmeinier 1800
- . jeudi 27 août : Concert 'C'

L'avenir du village de vacances 'Les Angeliers'

La commune de Valmeinier a construit, en 1985, le village de vacances 'Les Angeliers' confié ensuite, pour trente ans, en gestion à l'association Renouveau. Cette dernière a connu courant 2014 une évolution structurelle qui a pris la forme d'un apport partiel de son actif à la société Villages Clubs du Soleil. Dès lors les élus ont souhaité rencontrer les nouveaux dirigeants de la structure. A cette occasion, la direction de 'Villages Clubs du Soleil' a informé le conseil municipal de sa volonté de mettre fin au bail de location du bâtiment au terme de ce dernier, le 31 décembre 2015.

A l'annonce de cette information, les élus se sont activés pour chercher un repreneur afin d'assurer la pérennité de l'exploitation du village de vacances dont l'intérêt pour Valmeinier n'est plus à démontrer.

Trois candidats se sont alors positionnés.

Les sociétés Vacancéole et VVF ont formulé des offres de location simple avec des durées courtes (inférieures à dix ans); le troisième, la société CEVEO, a formulé une offre de location avec option d'achat. Cette proposition intègre le paiement d'un loyer pendant dix ans puis d'un solde au terme de ces dix années afin d'en devenir pleinement propriétaire. Les travaux d'entretien et d'amélioration du bâtiment qui seront contractuellement réalisés durant toute la période de location, seront à la charge du bailleur et demeureront propriété de la commune si, pour une quelconque raison, CEVEO n'honorait pas son option d'achat.

Afin de procéder à l'analyse affinée de ces trois propositions, le conseil municipal a fait appel à un cabinet d'expertise juridique. Au regard de l'ensemble des éléments contenus dans les trois offres reçues, celle de la société CEVEO s'avère être la plus intéressante et conforme à nos attentes.

Par délibération, le conseil municipal a retenu cette dernière proposition. C'est donc la société CEVEO qui prendra en charge la gestion du village de vacances 'Les Angeliers' dès le démarrage de la saison d'hiver 2015/2016.

Souhaitons-leur la bienvenue à Valmeinier et une pleine réussite dans la gestion des 'Angeliers'.

Point sur l'office du tourisme

Depuis mars 2014, l'un des objectifs de l'équipe municipale est d'assurer la maîtrise des dépenses et l'optimisation du fonctionnement de l'office du tourisme.

Le travail engagé commence à porter ses fruits puisque dès cette année le déficit d'exploitation chronique sera résorbé. Il convient de rappeler que, outre ses missions essentielles de promotion, de communication et d'animation, l'office du tourisme gère également des infrastructures publiques (garderie, piscine, cinéma). Ces dernières, nécessaires au bien être des habitants du village et des vacanciers, sont, par nature, déficitaires et grèvent le budget de fonctionnement.

L'office du tourisme a, par ailleurs, connu cet hiver quelques difficultés dans la gestion de ses ressources humaines avec l'arrêt de travail prolongé de son nouveau responsable d'animation.

Nous avons, depuis, recruté Cédric Lacoste à ce poste clé pour une durée d'une année.

Un programme d'animation riche et varié a été mis en place pour cet été. C'est le fruit d'un travail qui associe également les nombreux bénévoles des différentes associations qui participent activement au dynamisme de notre village lors des manifestations patrimoniales, sportives et culturelles.

Valmeinier en rouge et blanc

Cette année, le Tour de France fête les 40 ans du maillot à pois. La vallée de la Maurienne accueillera trois étapes déterminantes les 23, 24 et 25 juillet prochains.

Participons à la dynamique maurienne !!

Nous invitons les Valmineuses et les Valmineux à se mettre aux couleurs du meilleur grimpeur.



Des nouvelles du centre montagne de l'Arméra (ex lycée professionnel)

L'ancien lycée professionnel de la montagne restitué à la commune par le Conseil régional de Rhône-Alpes a été occupé successivement par différents organismes de séjours pédagogiques accueillant une clientèle de jeunes. La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, dernier locataire, n'a pas souhaité poursuivre son engagement de location au-delà de l'été 2014.

Dès lors, nous avons recherché un nouvel exploitant pour ces locaux.

Nous avons conclu un bail de location pour une durée d'une année avec l'Association Savoyarde des Classes de Découverte (A.S.C.D.).

Grâce à de nombreux contacts commerciaux et à un réel dynamisme, le remplissage de l'établissement durant l'hiver 2014/2015 s'est avéré très positif.

Satisfaits de cet établissement idéalement structuré pour l'accueil des classes de neige et situé au cœur du domaine skiable Galibier-Thabor, Frédéric Gilardot, directeur académique et président de l'Association Savoyarde des Classes de Découverte accompagné d'Eric Lanoe, secrétaire général de cette même association, nous ont fait part de leur volonté de se porter acquéreur des bâtiments.

Ces locaux, dont les coûts annuels d'entretien pèsent de manière significative sur le budget communal seront vendus 420 000 €.

Cette opération est donc, à plusieurs titres, une très bonne nouvelle pour la commune de Valmeinier car l'A.S.C.D. a, d'ores et déjà, su montrer son dynamisme durant l'hiver écoulé, a la volonté de procéder à d'importants travaux de réhabilitation des locaux et accueille une clientèle de classes de découverte qui représente un potentiel de futurs clients.

Souhaitons une pleine réussite à l'Association Savoyarde des Classes de Découverte dans la gestion du centre montagne de l'Arméra.

Un point sur le contexte budgétaire

Les finances des collectivités locales subissent de plein fouet les contraintes du fameux effet ciseau qui conjugue à la fois la baisse des dotations d'état et l'augmentation du fond de péréquation communal. Ces actions, qui s'inscrivent dans le plan de réduction des dépenses publiques engagé par le Gouvernement, contraignent de plus en plus les finances communales et impactent Valmeinier de la manière suivante :

- Baisse des dotations de près de 160 000 € entre 2012 et 2015,
- Augmentation de la contribution au fond de péréquation communal qui atteindra cette année près de 140 000 €.

Face à cette situation, nous avons engagé un certain nombre d'actions dont l'objectif premier est de réaliser des économies sur les différents postes du budget de fonctionnement. Cette démarche s'accroît encore dans le budget 2015 du fait de l'accroissement des valeurs indiquées ci-dessus.

En effet, pour cette nouvelle année nous avons :

- . procédé à la baisse des charges à caractère général (contrats d'assurance, frais de télécommunication, etc.) pour un montant supérieur à 20 000 €,
- . réduit les charges de gestion courante pour près de 10 000 €,
- . diminué les charges financières (intérêt d'emprunt) pour un montant de près de 30 000 €,
- . renégocié l'emprunt du télésiège de Moneul et ainsi réalisé une économie de plus de 200 000 € jusqu'au terme du crédit.

Malgré les contraintes évoquées précédemment et les efforts que nous avons tenu à rappeler, nous avons toujours une volonté intacte de mettre en œuvre des projets et de réaliser des investissements pour notre commune.

Toutefois, cette année, la hausse des bases d'imposition communiquée par les services de l'Etat, n'augmente les ressources de la collectivité que de 13 000 € contre près de 90 000 € en moyenne sur les trois dernières années. C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'augmenter les taux de la fiscalité locale de 2.4 %.

Cette mesure qui peut paraître contraignante dans un contexte difficile pour chacun se situe bien en dessous des hausses d'impôts décidées par la plupart des collectivités qui ont fait ce choix (la moyenne avoisinant allègrement les 10%).

Vous verrez dès cette année la concrétisation de notre volonté de réaliser des projets car nous avons fait le choix d'aménager l'entrée de la station à Valmeinier 1800. Cette opération d'urbanisme d'envergure répond à quatre objectifs :

- . assurer la continuité du cheminement piétonnier,
- . restructurer et optimiser les parkings d'entrée,
- . améliorer la circulation et la dépose des usagers utilisateurs des transports en commun,
- . embellir l'entrée de la station.

Nous engagerons, en 2016, un programme de travaux au village.

Votre avis nous intéresse

Vous souhaitez nous faire part de vos remarques, suggestions, ou simplement être tenu informé de la vie de notre commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir en utilisant le coupon ci-dessous

Madame, Mademoiselle, Monsieur _____ Adresse postale _____

_____ Adresse électronique : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Observation : _____
